

Paris, le 8 novembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

CREATION D'UN 11^E PARC NATIONAL, ENTRE SATISFACTION ET VIGILANCE

Michaël Weber, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France se réjouit de la création d'un 11^e Parc national. Attendu de longue date, il vient enrichir le réseau d'aires protégées existant.

Ce nouveau Parc national, entre Côte-d'Or et Haute-Marne, est le premier essentiellement forestier. Nous saluons l'engagement de l'État qui porte sur un milieu soumis à de nombreuses pressions. Nous l'invitons à agir en réseau avec les nombreux Parcs naturels régionaux forestiers qui œuvrent depuis de nombreuses années pour la promotion d'une sylviculture de qualité basée sur des modèles économiques compatibles avec les ressources de chaque territoire. Nous sommes prêts à l'accompagner et à partager nos expériences. « Pour préserver la biodiversité, nous avons besoin de connexion entre les territoires protégés et ceux qui ne le sont pas », a souligné Michaël Weber ce matin dans le 5/7 de France Inter.

Là se pose la question des moyens affectés non seulement à ce nouveau Parc mais également à l'ensemble des aires protégées dont les Parcs naturels régionaux représentent une large part. C'est également par les moyens alloués aux Parcs nationaux et à nos réseaux que nous pourrions mesurer l'engagement de l'État et des collectivités locales. Et au-delà, se pose la question des retombées pour les territoires. En effet, paradoxalement la fiscalité n'améliore rien, « elle dissuade le plus souvent les territoires ruraux de s'engager dans des dispositifs de protection » souligne encore Michaël Weber.

Si donc, la création de ce 11^e Parc national constitue une étape très positive, beaucoup reste à faire pour placer véritablement l'écologie et l'environnement au cœur d'une stratégie nationale à la hauteur des enjeux.

Contact presse : Pierre-Paul Castelli 06 83 84 01 77

Les 54 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4400 communes, 4,1 millions d'habitants et 9,3 millions d'hectares, soit 15% du territoire, répartis dans 15 régions. Plus de 2200 agents y travaillent. La Fédération est une association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux, les régions et de nombreux partenaires nationaux. Fédération des Parcs naturels régionaux, 9 rue Christiani – 75018 Paris – 01 44 90 86 20 www.parc-naturels-regionaux.fr